

Témoins

Revue trimestrielle du SNJ-CGT

Nouvelle série – N° 50 – Janvier – Février – Mars 2013 – 2,30 €

Écoles de journalisme

Formation ou formatage ?



Hommage à Michel Naudy

« Adieu Michel,
ils t'ont fait taire ! »

Syndicat national des journalistes CGT



263, rue de Paris – Case 570

93514 Montreuil Cedex

Téléphone 01 55 82 87 42

Télécopie 01 48 51 58 08

Courriel : snj@cgt.fr

Site Internet : www.snj.cgt.fr

Il y a « plan comm' » et « plan comm' »

Nicolas Sarkozy avait débauché Catherine Pégard du *Point* ; François Hollande a depuis début janvier, Claude Sérillon pour conseiller en communication. Faut-il s'attendre, avec son arrivée, à d'autres épisodes comme la « visite à Rungis », au petit matin du 27 décembre ? Celle-ci avait pour but de saluer les salariés « mobilisés pendant cette période de fêtes ». François Hollande y a annoncé qu'il ferait « de l'année 2013 une grande bataille pour l'emploi ». C'est évidemment un hasard si les chiffres catastrophiques du chômage étaient publiés ce même jour. Dernier détail : seuls TF1, l'AFP et Radio France avaient été invités. Mais charge à eux, ensuite, de fournir leurs sons et images à leurs confrères, pour relayer le message présidentiel. Ce serait donc ça la différence entre Sarkozy et Hollande : l'un organisait ses « plans comm' » au milieu d'une meute de journalistes, l'autre préfère les petits comités.

Halte à la maltraitance des pots de fleurs !

La maltraitance des pots de fleurs. Voilà un sujet de société grave, trop peu traité par les médias. Heureusement, France 2 veille. Pour preuve, le « 20 heures » du 12 décembre, présenté par David Pujadas, n'a pas hésité à dénoncer les agissements de « plusieurs dizaines de sympathisants CGT » qui ont pénétré « violemment » dans un bâtiment de l'usine PSA de Poissy, renversant « tout sur leur passage ». À l'écran, des images insoutenables : une armoire jetée à terre, une télé visiblement cassée, quelques plantes déterrées... « Rien sur les raisons de la colère des manifestants, rien ou presque sur l'annonce de la direction, la veille, de 1 500 suppressions d'emplois supplémentaires », dénonce le SNJ-CGT de France Télévisions dans un communiqué. Ben non, ça ne tenait pas dans les 57 secondes que dure le « reportage »...

NRJ 12, c'est « Tellement Vrai »

L'émission « Tellement Vrai », sur NRJ 12, vous promet des soirées inoubliables. Parmi les prochains thèmes : « Vous êtes en couple avec l'ex d'un membre de votre famille ou d'un(e) ami(e) » ; « Vous êtes en couple avec un détenu » ; « Vous êtes en couple avec votre professeur » ; « Vous êtes mineur et vous êtes en couple avec une personne majeure » ; « Vous êtes en couple avec un membre de votre famille »... Pour trouver les perles rares, la société 909 Productions (groupe Lagardère) envoie des communiqués de presse. Tous les sujets ne sont pas « trash » ou voyeurs, certains sont juste... indéfinissables : « Vous êtes assistante de magicien et vous projetez de vous marier » ; « Vous êtes charmeuse de serpent, fakir et vos proches ont du mal à comprendre votre métier »... Notez que si vous êtes « charmeuse de serpent, fakir » et que « vos proches comprennent votre métier », vous n'intéressez pas 909 Productions. Décidément, l'explosion des chaînes sur la TNT a grandement amélioré la qualité des programmes.

Témoins

Revue trimestrielle
du Syndicat national
des journalistes CGT

Responsable de la publication :
Emmanuel Vire.

Ont collaboré à ce numéro :

Textes : Jean-Raoul Boulanger,
Jean-Gérard Cailleaux, Dominique
Candille, Bors De Carlisle, Michel
Diard, Jean-Marie Dihn, Ludovic Finez,
Michèle Herzberg, Patrick Kamenka,
Fernando Malverde, Jean-François Téaldi,
Emmanuel Vire.

Photos : Acrimed, Ludovic Finez,
Bruno Levy / Divergence.

Dessins : Christian Antonelli, Babouse.

Secrétaires de rédaction :

Jean-Gérard Cailleaux.

Rédaction graphique :

Bernard Rougeot.

Assistante : Nadia Amalou.

Impression : Allages (01 41 98 37 97)

Commission paritaire : 0916 S 06290
N° ISSN : 1281-1343.

COMMUNIQUÉ DE GÉRARD DEPARDIEU :



Rappel : nouveaux numéros de téléphone

Les numéros de téléphone du syndicat ont changé. Il faut
désormais composer le 01 55 82 87 42 ou le 01 55 82 87 41.

Les fax et mail n'ont pas changé : 01 48 51 58 08 / snj@cgt.fr

Témoins

Nouvelle série, n° 50 -
Janvier - Février - Mars 2013

SOMMAIRE

► HOMMAGE À MICHEL NAUDY

« Adieu Michel, ils t'ont fait taire ! »	4
France Télévisions rejette les dissidents	5

► DOSSIER ÉCOLES DE JOURNALISME

La CPNEJ, garante des formations au journalisme	6
Formation ou formatage ?	8
Comme ils se ressemblent !	10
CNMJ : à peine née, déjà menacée	11
Journaliste à tout faire	11
L'ESJ Lille en restructuration prolongée	12
Un concours pour un CDD	13
Polémique sur le financement d'un voyage en Israël	14
Écoles et syndicats : des relations complexes	14

► ACTU MÉDIAS

Sipa News : le patron abandonne le navire sans préavis	15
Hersant Média, L'heure du dépeçage	16
Joyeux Noël, la presse du Sud !	17
À L'Aisne nouvelle, une année de perdue	18
À La Marseillaise, un « plan social » qui ne dit pas son nom	19
Sud-Ouest : « On va négocier jusque fin mars »	19

► INTERNATIONAL

Turquie : Lutter pour libérer tous les journalistes emprisonnés	20
Entretien. Bedri Adanir, journaliste kurde	20
La FIJ interpelle l'Onu sur les 121 journalistes tués en 2012	21

► LIVRES

Patrons de presse, « tous mauvais » mais aussi dangereux...	22
Dernier Shoot, des Bleus à l'âme	22

Retrouvez d'autres articles sur notre site,
www.snj.cgt.fr, en complément de ce numéro
à la rubrique : Le syndicat / Publications /
Témoins / Témoins 50

EN 2013 COMME EN 2012, *déterminés !*

En 2012, un peu plus de 37 000 cartes de presse ont été délivrées, soit 200 de plus qu'en 2011. Ce petit sursaut, après deux années de baisse, ne changera pas la réalité d'une profession victime d'une crise sans précédent. Les annonces de plans de départs se multiplient (dernier en date, *Le Figaro* a annoncé sa volonté de diminuer ses effectifs de 10%) et devraient se poursuivre cette année. Un peu comme si la presse était la sidérurgie des années 70 et 80... Un an après la liquidation de la Comareg (éditeur de *Paru-Vendu*, Groupe Hersant Média) et de ses 2 400 salariés, soit le plus gros plan social de notre pays en 2011, le distributeur Presstalis annonçait le 4 octobre dernier la signature d'un accord tripartite avec les éditeurs et l'État. Un accord entraînant la disparition d'un emploi sur deux d'ici 2015 et la casse du système coopératif de distribution des journaux, instauré en 1947 avec la loi Bichet. Nous l'avons dit et répété : la mise à mal du système né après la Libération et qui permet au citoyen d'avoir accès en tout point du territoire au quotidien de son choix, indépendamment des tirages et des rentrées publicitaires, constitue une menace pour la démocratie de ce pays. C'est pourquoi le SNJ-CGT apporte depuis le début son soutien à la lutte des salariés de Presstalis. Dans une tribune au journal *Le Monde* du 21 décembre 2012 Marc Norguez, secrétaire général du SGLCE, a parfaitement résumé la situation. « Sans Presstalis, en réalité, on ne sait pas distribuer la presse en France. L'État doit réaffirmer sans ambiguïté la nécessité d'un système ouvert, coopératif et mutualisé. Ce système ne peut fonctionner sans une intervention des pouvoirs publics ». Et c'est bien là que le bât blesse. Pour l'instant, concernant Presstalis comme pour les autres dossiers, le gouvernement Ayrault ne semble pas pressé d'intervenir. Interpellé par notre syndicat, le président Hollande

nous a répondu qu'il était conscient des difficultés des médias et que sa volonté était d'engager rapidement une concertation entre tous les acteurs. Nous attendons surtout que l'exécutif s'attaque aux vrais problèmes, comme le candidat Hollande s'y était engagé, en légiférant rapidement pour limiter les concentrations, instaurer enfin l'indépendance juridique des équipes rédactionnelles et préserver l'accès aux sources.

Pour l'instant le changement n'est pas au rendez-vous. Il nous faut donc accentuer la mobilisation afin de gagner le combat pour la défense du pluralisme et du service public de l'information, contre la main mise des groupes financiers et industriels sur les médias. Cette lutte concerne toute la CGT. Lors du congrès confédéral de Toulouse⁽¹⁾, en mars prochain, nous porterons les revendications du syndicat afin qu'elles figurent dans les orientations de la CGT pour les trois prochaines années. La CGT se doit d'être à la pointe du combat contre un capitalisme financier qui n'hésite pas à jeter des millions de salariés à la rue.

Vous avez entre les mains le cinquantième numéro de *Témoins*⁽²⁾. Eh oui, déjà 50 numéros. Depuis octobre 1998, beaucoup (rédacteurs, dessinateurs, photographes, secrétaires de rédaction, réviseurs, maquettistes...) ont contribué à en faire une revue de qualité, appréciée par beaucoup, dans et hors de notre syndicat. Je tiens à remercier l'actuelle petite équipe qui la réalise, autour de Ludovic Finez et Bernard Rougeot. Bonne lecture et bonne année 2013 !

Emmanuel Vire
secrétaire général du SNJ-CGT

(1) Voir le site internet dédié au congrès : www.50congres.cgt.fr

(2) Une sélection des unes de *Témoins* est présentée en dernière page.

Michel Naudy

Adieu Michel, ils t'ont fait taire !



Hommage au journaliste-citoyen qu'était Michel Naudy, mis au placard par ses chefs de France Télévisions depuis dix-sept ans. Michel a préféré en finir, le 6 décembre.

Par Jean-François Téaldi*

Nous sommes la jeune garde, nous sommes les gars de l'avenir, él'vés dans la souffrance, oui nous saurons vaincre ou mourir !

Nous travaillons pour la bon' cause, pour délivrer le genre humain, tant pis si notre sang arrose les pavés sur notre chemin ! » Le chant s'élève dans le crématorium de Pamiers (Ariège), trop petit pour accueillir la centaine d'amis, de camarades, venus dire adieu à Michel Naudy, le journaliste, le citoyen, l'homme. Beaucoup d'écharpes rouges, de poings levés, pour saluer le combat de celui qui a préféré en finir de la plus atroce des façons, plutôt que de rester quelques années encore dans le placard professionnel où l'avaient confiné, depuis dix-sept ans, les directions successives de France Télévisions.

Michel Naudy était de ceux qui avaient un jour troqué les mots d'ordre des assemblées générales de l'Union des Étudiants Communistes pour une plume de journaliste-citoyen. Comme chef du service politique à *L'Humanité* tout d'abord, puis comme journaliste à FR3⁽¹⁾, où ses éditos, portant le fer aux accents ariégeois là où cela

fait mal, résonnent encore malgré les années de silence. Enfin, comme rédacteur en chef du *Soir 3*, où il essayait de rendre compte du monde... tel qu'il ne va pas.

Une éthique jamais prise en défaut

Comme tous ceux d'entre nous qui affichent leur engagement citoyen, il devait peser chaque mot, chaque phrase, se sachant plus que d'autres sous surveillance. Et jamais son éthique ne fut prise en défaut. Mais cette rigueur ne suffisait pas à ceux, à l'extérieur comme à l'intérieur de France Télévisions, qui ne supportaient pas un « journaliste-communiste », parce que « communiste... pas journaliste », comme en d'autres temps, certains aboyaient « communiste, pas français ».

En 1981, dans l'élan de l'après 10 mai, une dizaine de journalistes de gauche étaient en effet venus mettre un peu de pluralisme et rééquilibrer des rédactions du service public entièrement aux mains de la droite, voire du SAC à FR3. Ces journalistes – parmi lesquels Michel Naudy, Michel Cardoze, Michel Strulovici... ou Jean Luc Mano – n'ont pas tous

eu le même parcours, mais je n'ai pas oublié ces unes odieuses de magazines affichant les portraits de nos confrères sur fond rouge (cela ne vous rappelle rien ?), dénonçant à la vindicte réactionnaire ces journalistes « communistes »... Ou encore cette sortie tout aussi odieuse d'un présentateur du journal télévisé, devenu homme politique avant d'accéder à de hautes fonctions de la République, alors que Michel venait d'être nommé rédacteur en chef : « Je ne présenterai pas un journal avec un rédacteur en chef communiste »...

« Vous ne restez jamais à l'antenne impunément »

Michel avait dû affronter tout cela, sans jamais plier. Mais comme il l'explique dans le documentaire « Les nouveaux chiens de garde » : « Il n'y pas d'alternative. Le système jette, rejette, tout ce qu'il ne peut pas récupérer. Vous ne restez jamais à l'antenne impunément, jamais. » Et le système mit sa sentence à exécution un jour de mai 1995. Quelque temps auparavant, Michel avait été débarqué de son poste de responsabilité à la rédaction nationale de France 3. Il avait trouvé refuge à France 3 Ile-de-

France, où il présentait une émission de critique des médias, « Droit de regard ». Au soir du deuxième tour de la présidentielle, qui voyait l'élection de Jacques Chirac, il y critiquait la fameuse séquence d'un long direct à moto pour ne rien dire, à la poursuite de la voiture présidentielle, diffusée sur France 2, dont la rédaction était à l'époque dirigée... par Jean-Luc Mano. Le magazine enregistré fut déprogrammé. C'en était trop, Michel démissionnait de son poste. On ne se doutait pas, à l'époque, que sa voix ne passerait plus jamais sur les antennes de la télévision publique. Depuis ce jour, il y a dix-sept ans, Michel était sans affectation. Chaque année, le SNJ-CGT de France 3, puis de France

Télévisions, réclamait par courrier que la société honore son contrat de travail. Courriers pour la plupart restés sans réponse ou gratifiés d'un laconique : « Il n'y a pas de poste en regard de ses compétences et de sa fonction ». Michel avait encore postulé à un poste de chef du service politique. Nouveau refus, accompagné de cette réplique cinglante d'un membre de l'encadrement : « La rédaction nationale n'a pas besoin d'un Brétécher. » Aujourd'hui, certains ne doivent plus oser se regarder dans une glace, de peur qu'elle se brise.

Ton départ nous rend tristes, Michel, mais comme tous tes camarades présents à Pamiers te l'ont assuré une dernière fois, nous poursuivons ton

combat, pour un service public pluraliste, contre ce « journalisme » de consensus mou, coulé dans le moule des pouvoirs, qu'ils soient politiques ou économiques, que tu exérais. ■

** Membre du Bureau national du SNJ-CGT de France Télévisions.*

(1) Michel Naudy fait également partie des cofondateurs de l'hebdomadaire Politis.

Le SNJ-CGT rendra hommage à Michel Naudy au siège de la Confédération, à Montreuil, 11 février 2013, à 19h, en projetant « Les nouveaux chiens de garde » en l'honneur de tous les journalistes-citoyens.

France Télévisions rejette les dissidents

Au delà du drame vécu par sa famille et ses amis, le suicide de Michel Naudy est aussi quelque chose d'insupportable pour nous tous, journalistes et citoyens. Quand Michel est entré à France 3, en 1981, c'était parce qu'un vent nouveau semblait souffler sur le pays. Pendant les décennies de pouvoir gaulliste puis giscardien, les journalistes de télévision étaient considérés comme des serveurs du pouvoir. Aucune dissidence n'était imaginable. Quelques journalistes de gauche s'étaient peut-être faufilés à des postes subalternes, mais les communistes étaient l'objet d'une véritable interdiction professionnelle, dans un pays où plus de 20 % des électeurs votaient pourtant pour le PCF.

Certains sont marginalisés, d'autres se renient...

Quand fut négociée l'entrée de Michel Naudy et de quelques autres journalistes communistes à la télévision, c'était dans l'espoir d'introduire un peu de pluralisme dans un média qui en manquait totalement. Mais l'idée que les débats, voire des divergences idéologiques, puissent trouver un écho sur les antennes publiques a rapidement fait long feu. Michel, qui en a fait la douloureuse expérience, le dit avec force dans « Les nouveaux chiens de garde »⁽¹⁾ : « Le système jette, rejette tout ce qu'il ne peut récupérer ». Certains sont marginalisés d'autres se renient... mais entre carotte et bâton, le système a horreur des dissidents. Particulière-

ment dans une période de fort reflux social. Combien de chroniqueurs qui ne soient pas aujourd'hui adeptes, voire propagandistes, du libéralisme ? Combien de rédacteurs en chef qui acceptent des enquêtes qui dérangent, un journalisme qui refuse la connivence ? Pourquoi des regards et des plumes vraiment critiques sont tout simplement inimaginables dans la télévision publique ? Nous ne pouvons accepter ce constat amer comme une fatalité. Nous avons plus que jamais besoin de pluralisme et d'un souffle nouveau dans la télévision publique. ■

Par Fernando Malverde*

**Elu SNJ-CGT au CCE de France Télévisions.*

(1) Le documentaire, coréalisé par Gilles Balbastre et Yannick Kergoat, est sorti en DVD.

ÉCOLES DE JOURNALISME

La CPNEJ, garante des formations au journalisme

Treize écoles de journalisme sont reconnues par la profession, c'est-à-dire par la Commission paritaire nationale de l'emploi des journalistes. Cette structure a aussi une mission d'étude de l'évolution de l'emploi. Elle devrait, aussi, œuvrer au reclassement des journalistes.

Par Jean-Gérard Cailleaux*

Si le journalisme reste l'une des rares professions à demeurer libre d'accès – une volonté commune, défendue par les éditeurs et les journalistes –, il n'en demeure pas moins que de nombreux établissements, publics ou privés, proposent des enseignements conduisant à cette profession. Treize d'entre eux sont reconnus par la profession⁽¹⁾, représentée paritairement par des organisations patronales et des syndicats de journalistes, réunis dans la Commission paritaire nationale de l'emploi des journalistes (CPNEJ)⁽²⁾. Celle-ci a été créée en 1976, lors de la révision de la convention collective. Ces treize établissements forment 16 % des journalistes entrant chaque année sur le marché de l'emploi. D'autres écoles ont simplement reçu l'aval de l'Éducation nationale : elles ont essentiellement un but lucratif et/ou n'abordent bien souvent qu'une spécificité

de la profession, n'offrant pas de vue d'ensemble, pourtant essentielle, sur la profession de journaliste.

Sans moyens, mais avec volonté

La CPNEJ a peu de moyens mais ne chôme guère, même si une certaine lassitude et une nouvelle orientation politique semblent ébranler les représentants des

de réunions, paraît-il...) ou l'enseignement donné dans les treize écoles de journalisme reconnues⁽³⁾. Les éditeurs estiment que l'enseignement actuel ne consacre pas assez de place à la culture générale et ne forme pas assez aux nouvelles techniques, comme le multi-rédactionnel. Pour eux, les journalistes doivent « tout savoir faire en même temps ». Pour les syndicats, les

*“Pour les patrons, les journalistes doivent
« tout savoir faire en même temps ».*

*“Pour les syndicats, les journalistes « doivent
savoir tout faire, mais pas tout en même temps »”*

éditeurs. Depuis quelques mois, en effet, les « patrons » boudent les réunions de bureau, comme les séances plénières, ce qui ne les empêche pas de critiquer le fonctionnement de la commission (trop

journalistes « doivent savoir tout faire, mais pas tout en même temps »). Il ne manque pas d'ouvrage à la CPNEJ. D'abord, poursuivre la surveillance des enseignements prodigués, au regard des

critères définis par la profession, qui s'ajoutent à ceux de l'Éducation nationale. Cette surveillance s'effectue tous les deux ans, tout comme l'étude des nouveaux dossiers soumis par les écoles candidates à la reconnaissance par la profession. La CPNEJ s'intéresse non seulement à la formation initiale, mais également aux formations continues, tout en assurant la liaison avec les deux Commissions paritaires nationales emploi et formation (CPNEF), audiovisuelle et presse, constituées après sa création.

La CPNEJ doit aussi faire avec les travaux de la Conférence nationale des métiers du journalisme (lire page 11), issue des États généraux de la presse voulus par Nicolas Sarkozy. La CNMJ réfléchit au devenir de la presse, mais ses propositions doivent obligatoirement obtenir l'aval de la CPNEJ. Depuis sa création en 2010, une seule initiative a été prise en compte. Il s'agit du « passeport professionnel », qui s'adresse aux nouveaux journalistes non diplômés d'un cursus reconnu. Il a pour but de leur apporter l'essentiel de ce qu'il faut savoir pour exercer le métier, en matière de pratique et surtout d'éthique. Il est institué, même si le SNJ-CGT a voté contre. C'est une ancienne idée, déjà inscrite dans les compétences de la CPNEJ, qui n'a jamais fonctionné, à cause surtout de la mauvaise volonté des éditeurs. Ce nouveau passeport, que le patronat ne veut pas rendre obligatoire, n'a pas l'air d'être mieux prisé.

Une seconde action est en train d'émerger de la CNMJ. Il s'agit de l'établissement d'un référentiel professionnel, pour « rapprocher les critères de reconnaissance des formations de la CPNEJ et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche qui habilite les diplômés ». Là encore, cette initiative pose problème. Même si ce référentiel ressemble beaucoup à celui de la CPNEJ, celui de la CNMJ, réécrit en grande partie par les directeurs des treize écoles, donne une importance excessive aux Masters par opposition aux DUT. Cette dernière proposition est contraire au souci de conserver la profession ouverte d'accès. De surcroît, les habilitations du ministère et les reconnaissances des cursus par la CPNEJ s'effectueraient sur les mêmes références. Quid, alors, de l'utilité de

LA PREMIÈRE CARTE DE PRESSE...



la reconnaissance des cursus d'enseignement par la profession ? La CPNEJ aurait tout intérêt à se dégager de tous ces satellites qui gravitent autour d'elle (CNMJ, Assises internationales du journalisme...), pour se concentrer sur l'essentiel de sa mission : être le garant d'un enseignement digne du journalisme.

Et l'emploi dans tout cela ?

Autre mission primordiale de la CPNEJ : se préoccuper de la situation de l'emploi des journalistes et étudier son évolution, examiner, voire participer à la mise en œuvre des moyens de reclassement et de réadaptation. S'il n'y avait pas le SNJ-CGT pour sans cesse obliger à inscrire cette question à l'ordre du jour, il y a belle lurette qu'elle serait passée aux oubliettes. D'une part, les éditeurs ne tiennent pas du tout à aborder ce sujet en commission paritaire. D'autre part, la situation est telle qu'il est bien difficile à la CPNEJ d'apporter des remèdes ou des solutions. De plus, l'organisme avec lequel la commission travaille sur ce sujet, le Centre national de reclassement des journalistes, a vu ses prérogatives réduites. Il s'est même transformé en simple succursale de Pôle Emploi aux maigres moyens. La CPNEJ, organisme incontournable

pour canaliser l'enseignement du journalisme, devrait aussi répondre aux demandes des journalistes en difficulté. Ce n'est malheureusement pas le cas. Il suffirait que tout le monde, État compris, veuille se donner la peine de faire vivre la CPNEJ, institution non seulement inscrite dans la convention collective, mais aussi et surtout, dans le Code du Travail. ■

*Membre du Bureau national du SNJ-CGT.

(1) Ils se situent à Paris (cinq écoles) Strasbourg, Aix-Marseille, Grenoble, Toulouse, Lille, Bordeaux, Lannion, Tours. Quatre sont privés, dont trois se sont rapprochés de l'université.

(2) www.cnmj.fr/basedocumentaire/cpnej/

(3) En réalité, la CPNEJ ne reconnaît pas des écoles, mais les cursus d'enseignement menant à un diplôme.

Un rôle défini par la convention collective

La CPNEJ se voit attribuer cinq missions par la convention collective des journalistes : « étudier la situation de l'emploi et son évolution probable » ; réaliser « toutes études lui permettant d'appréhender la situation des journalistes » ; « participer à l'étude des moyens de formation et de perfectionnement » ; « examiner les conditions de mise en œuvre des moyens de reclassement et de réadaptation » ; « établir un rapport annuel sur la situation de l'emploi et sur son évolution ».

ÉCOLES DE JOURNALISME

Formation ou formatage ?

Environ 16% des nouveaux détenteurs de la carte de presse sont chaque année issus des écoles de journalisme. Qui sont ces journalistes diplômés ? Comment ont-ils été formés à ce métier, qu'ont-ils appris dans les écoles ? Petit tour d'horizon.

Par Dominique Candille*

Il y a dix ans, François Ruffin alors tout jeune journaliste mais déjà créateur du journal *Fakir*, publiait « Les petits soldats du journalisme », livre pamphlet dans lequel il relatait son expérience d'étudiant au Centre de Formation des Journalistes (CFJ) de la rue du Louvre, à Paris. Il écrivait y avoir appris à « recopier l'AFP, produire vite et mal, imiter les concurrents... et surtout ne plus penser, trembler devant sa hiérarchie ». Rude et amer constat, qui fit enfler la polémique et alimenta le débat sur le contenu des formations dispensées dans les écoles de journalisme.

« Les écoles s'adaptent aux demandes des employeurs »

« Je n'ai jamais voulu diaboliser les écoles, se défend François Ruffin. Ce livre contenait une expérience. Mais dix ans après, je ne suis pas sûr que la situation ait évolué. Les écoles s'adaptent avant tout au marché du travail et aux demandes des employeurs. Ces derniers ne veulent pas d'esprits libres qui feraient souffler un vent de contestation dans leurs rédactions. Ils recherchent

de bons professionnels rompus aux nouvelles techniques et facilement adaptables. Les écoles délivrent donc des journalistes prêts à l'emploi. » Il existe treize écoles reconnues par la profession. Certaines sont privées, d'autres dépendent directement des universités publiques. À lire leur programme pédagogique, on s'aperçoit qu'exception faite des écoles publiques, peu de place est réservée à l'enseignement de l'économie, de l'histoire ou de la sociologie. L'enseignement est surtout professionnel, dispensé par

Pas de questionnement sur les pratiques professionnelles

Certes, les étudiants sélectionnés sont déjà détenteurs d'un diplôme universitaire et sont donc censés posséder de bonnes bases de culture générale. On peut tout de même s'étonner qu'une plus grande place ne soit pas donnée à l'étude du monde tel qu'il est et au débat d'idées. Ce qui semble encore plus étonnant, c'est que le questionnement sur l'information et le métier de journaliste n'apparaisse pas non plus dans les programmes.

« Que signifie informer ? Quel est le rôle des journalistes ? Comment défendre le droit à l'information ? Autant de questions que devraient porter et susciter les formateurs. »

des journalistes, par ailleurs en activité dans des rédactions plus ou moins prestigieuses. « Les cours généraux sont les moins appréciés et considérés comme une perte de temps... », regrette-t-on au Celsa, où est recueilli chaque année l'avis des élèves sur l'enseignement dispensé.

« J'ai signé au début de mes études la charte de Munich, se souvient François Ruffin. Cela faisait partie du dossier d'inscription, une simple démarche administrative. Je pense que je ne l'avais même pas lue ! En tout cas, jamais au cours de ma scolarité n'a été abordé le contenu de cette charte, jamais il

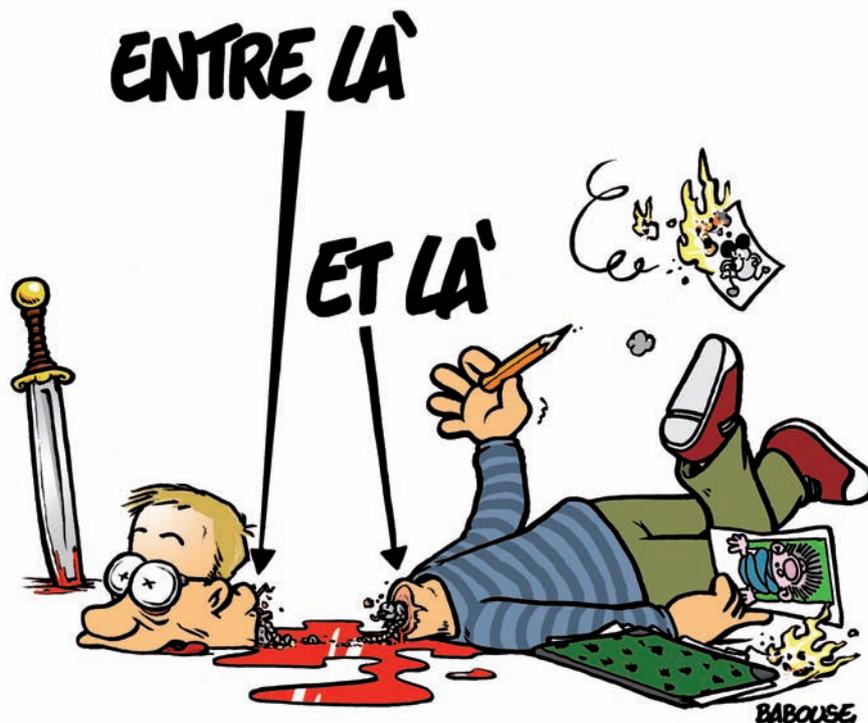
n'y a eu de débat sur les pratiques de la profession. Comme on ne m'a jamais parlé de la convention collective. Mais les élèves eux-mêmes n'étaient pas intéressés par ces sujets. »

À se demander si les apprentis journalistes ne choisissent pas cette voie « par hasard », de la même façon qu'ils s'orienteraient, en brillants étudiants qu'ils sont, vers Sciences Po ou HEC. Le journalisme, tel que peuvent le représenter quelques vedettes du petit écran ou éditorialistes de renom, suscite non pas des vocations mais de l'intérêt. Albert Londres est bien loin et l'exhortation de ce reporter engagé « à porter la plume dans la plaie » semble un principe terriblement désuet, voire méconnu.

4 000 euros de frais d'inscription

Le profil des étudiants en journalisme ressemble à celui des étudiants de toutes les grandes écoles. Les enfants des classes moyennes et supérieures y sont sur-représentés. Géraud Lafargue, sociologue et maître de conférence à l'IUT de Lannion, dans un article des Actes de la Recherche en Sciences Sociales (n°189, 2011), intitulé « Les portes fermées du journalisme », constate que 52,7 % des apprentis journalistes en 2005 étaient issus de familles de cadres et de professions intellectuelles supérieures, alors que ces professions ne représentent que 18,5 % de la population active. À l'inverse, seuls 10 % étaient fils ou filles d'ouvriers, une catégorie représentant pourtant 35 % de la population active. Les frais d'inscription, particulièrement élevés dans les écoles « privées », expliquent en grande partie cette répartition sociologique. Il faut en effet déboursier près de 4 000 euros (la moitié pour les boursiers) par an pour suivre le cursus des écoles de Lille ou de la rue du Louvre⁽¹⁾. Pour les étudiants d'origine modeste, c'est un obstacle majeur, malgré les systèmes de bourses. Les écoles dépendant des universités sont financièrement plus accessibles : les frais d'inscription s'élèvent environ à 200 euros et l'ins-

OÙ SE SITUENT LES LIMITES DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION?



cription est gratuite pour les boursiers. Ce qui conduit à un recrutement plus ouvert. À Lannion, par exemple, le concours d'entrée s'adresse à des candidats « seulement » titulaires d'un bac +2 et ayant déjà une expérience journalistique. Le nouveau département de journalisme de l'Université de Cergy Pontoise s'enorgueillit quant à lui de compter dans ses rangs 60 % de boursiers porteurs « d'expériences originales » et « originaires de lieux où peu de journalistes ont vécu ». Peut-on en conclure que ces derniers sont moins perméables au formatage et plus enclins à développer un esprit critique ?

Associer les syndicalistes aux débats dans les écoles

On ne s'improvise pas journaliste⁽²⁾ et l'apprentissage sur le tas a vécu. La formation au métier d'informer est devenue plus que jamais nécessaire. Comme sont nécessaires la réflexion sur son contenu et la critique des pra-

tiques professionnelles. Que signifie informer ? Quel est le rôle des journalistes ? Comment défendre le droit à l'information ? Autant de questions que devraient porter et susciter les formateurs. Sans en garder l'exclusivité. Au moment où est contesté le système de reproduction des élites, associer les syndicalistes aux débats, à l'intérieur même des écoles, serait aussi une belle preuve d'ouverture. ■

* Membre du Bureau national du SNJ-CGT.

(1) En 2011, l'ESJ Lille et Sciences Po Lille ont signé un partenariat qui offre aux étudiants de l'ESJ un double diplôme. Ce qui les oblige aussi à acquitter les frais de scolarité de Sciences Po, soit 1 100 euros supplémentaires...

(2) Entre 1990 et 1998, la part des diplômés d'une école agréée parmi les entrants est passée de 8,7 % à 43,8 % dans les agences de presse, de 10 % à 31,8 % dans les quotidiens nationaux, de 40 % à 57,1 % dans les radios nationales et, globalement, de 16,2 % à 39,8 % dans les médias généralistes. Source: Devenir journalistes, La Documentation française, Paris, 2001.

ÉCOLES DE JOURNALISME

Comme ils se ressemblent !

J' ai eu l'occasion de faire partie d'un des jurys de l'oral d'admission au Celsa⁽¹⁾. J'occupais un des sièges dévolus aux organisations syndicales de journalistes, en tant que représentante du SNJ-CGT au conseil pédagogique de cette école publique. Une dizaine de candidats passaient ce matin-là. Ils avaient au préalable satisfait aux épreuves écrites, fortement sélectives. Tous étaient déjà diplômés de l'université, puisque l'ouverture au concours est réservée aux titulaires d'un bac + 3. Tous étaient de brillants étudiants. L'épreuve orale consistait à présenter un sujet d'enquête ou de reportage. Les candidats étaient aussi soumis à un feu nourri de questions portant sur l'actualité et sur leurs motivations à entreprendre ce métier. Nous délibérions ensuite au cas par cas, après chaque passage.

La fille d'agriculteur ne faisait pas le poids face à la fille d'un conseiller culturel

Très vite, se dessinèrent des critères de jugement : culture générale, aisance à l'oral, une dose d'humour et de « culot » étant appréciée. Très vite je sus deviner à la façon dont le (la) candidat(e) pénétrait dans la salle, s'asseyait devant nous et nous regardait, si il ou elle obtiendrait ou non le fameux sésame. La fille d'agriculteur ne faisait pas le poids face à la fille d'un conseiller culturel et le fils d'un enseignant en poste à l'étranger parut presque trop farfêlu...

Nous fîmes quelques membres du jury à défendre d'autres critères. Je pris le parti de soutenir ceux et celles qui me paraissaient sortir le plus du moule, même si à titre personnel je m'étonnais que les motivations de ces jeunes gens à exercer ce métier avaient peu de rapport avec

Héo Héo...on rentre du boulot ! ...Héo Héo ... on rentre du boulot !
Tous ensemble tous ensemble !!! ... ouais ouais !!!!!



La position du SNJ-CGT

« Notre profession doit rester ouverte, accueillir celles et ceux qui veulent l'exercer, quelle que soit leur filière de formation initiale, voire leur absence de diplômes. Si les diplômes de journalisme ne doivent pas être obligatoires, il est impératif que tous les journalistes reçoivent une formation professionnelle généraliste. Celle-ci doit comprendre l'apprentissage des techniques de base de ce métier (écriture, collecte de l'information, mise en forme), l'enseignement des principes professionnels, de notre statut ainsi que la culture de l'esprit critique. »

« En outre, face à une évolution permanente des supports et des technologies, les journalistes doivent bénéficier tout au

long de leur carrière d'une formation dans ce domaine afin d'alléger les contraintes matérielles et techniques, qui bien souvent prennent le pas sur la réflexion, l'investigation et la vérification. »

« En ce qui concerne la formation initiale, les droits d'inscription élevés et le coût des études proposées écartent tout étudiant issu des milieux modestes. Le SNJ-CGT réitère sa revendication d'une extension de l'enseignement public du journalisme pour permettre une plus large ouverture de la profession. »

Extraits du document d'orientation voté au congrès du SNJ-CGT, à Lille, en mars 2010.

le désir d'informer. Pratiquement tous rêvaient de découvrir le monde et de « rencontrer des gens », mais aucun d'entre eux ne mit en avant la fonction citoyenne de l'information. Je n'ai pas su convaincre la majorité du jury et les candidats finalement sélectionnés - certes brillants - se ressemblaient tous. Mon expérience de membre du jury du Celsa reste très

limitée. Je ne fus plus jamais invitée à y participer. ■ **D. C.**

(1) Le Celsa (Centre d'Etudes Littéraires et Scientifiques Appliquées) est devenu en 1985 l'École des Hautes études en sciences de l'Information et de la communication, sans changer de sigle. Située à Neuilly, cette école dépend de l'Université Paris-Sorbonne et forme en moyenne 60 journalistes par promotion.

À peine née, déjà menacée

La Conférence nationale des métiers du journalisme (CNMJ), créée à l'issue des États généraux de la presse par Nicolas Sarkozy, se définit comme un agitateur d'idées, un lieu de réflexion et une force de propositions. Après trois années d'existence, elle est menacée.

Par Michel Diard

L'assemblée générale de la Conférence nationale des métiers du journalisme (CNMJ), le 12 décembre dernier, a tiré la sonnette d'alarme. Dans son rapport moral, le président, Patrick Pépin, « se pose la question de la pérennité de la structure ». Aux difficultés financières (la subvention du ministère, qui avait un caractère exceptionnel, n'a pas été reconduite), s'ajoutent des problèmes de prise en compte des travaux de la Conférence par les employeurs. Patrick Pépin déplore en effet que « les éditeurs n'ont pas pris la peine de venir aux conférences ». Constat amer mais nullement étonnant. La CNMJ est une idée reprise par Nicolas Sarkozy dans son discours de clôture des États généraux de la presse, de sinistre mémoire pour les syndicats de journalistes, mais pas pour les patrons, qui en étaient sortis avec une nouvelle enveloppe de 600 millions d'euros sur trois ans.

Une instance sans moyens

Comme d'habitude, celui qui était président de la République avait encouragé la constitution de cette instance, permettant de mettre autour d'une même table représentants des écoles de formation reconnues, syndicats de journalistes et représentants patronaux, mais sans prévoir les moyens de

son fonctionnement. Ce sont des bénévoles qui, à l'époque, avaient dû créer une association loi de 1901 pour trouver des crédits auprès de partenaires privés. Ensuite, qui s'étonnera que les éditeurs « n'aient pas pris la peine de venir aux conférences » ? D'une part, ils sont tout aussi absents de la Commission paritaire nationale de l'emploi des journalistes (CPNEJ), pourtant inscrite dans la convention collective. Le fameux « dialogue social » leur est complètement étranger. Ils préfèrent les opérations de lobbying auprès des députés – comme lors de la discussion de la loi Hadopi, où ils avaient obtenu des modifications fondamentales dans le code du travail –, des ministères et de la Direction générale des médias et des industries culturelles (DGMIC). Les négociations sur les questions d'emploi et de formation sont aujourd'hui réduites à néant, comme les négociations salariales d'ailleurs. D'autre part, s'affranchissant des dispositions conventionnelles, les employeurs modifient les méthodes de travail des rédactions sans négociation, tentant avec plus ou moins de réussite de transformer les journalistes en serviteurs serviles des outils informatiques, en les faisant travailler aussi bien à la recherche qu'au traitement de l'information et à sa mise en forme et cela sur tous les supports, anciens et nouveaux.

Ils veulent ainsi éviter les négociations, qui risqueraient de les mettre en difficulté dans leurs propres entreprises.

Ramener les patrons de presse à la négociation

Il aurait été très étonnant que les patrons de la presse d'aujourd'hui (suppôts du Crédit Mutuel, du Crédit Agricole, de la banque Lazard ou des grands groupes industriels) s'investissent dans une structure comme la CNMJ, alors qu'ils désertent les lieux de négociation avec les syndicats. Il eut été plus efficace d'exiger ce retour à la négociation sur les questions d'emploi et de formation avec les organisations syndicales, plutôt que de créer une instance jouant, qu'on le veuille ou non, le rôle d'un écran de fumée. Le rôle des syndicats est bien de négocier sur tout ce qui touche à la vie professionnelle : salaires, conditions de travail, formation, protection sociale, mais aussi principes professionnels, que d'autres appellent volontiers « déontologie » ou « éthique ».

L'avenir sombre de la CNMJ n'est pas une bonne nouvelle pour la profession, mais c'est un appel supplémentaire aux syndicats à poursuivre la mobilisation sur tout ce qui touche à l'exercice d'un métier essentiel à la vie démocratique et à l'information citoyenne. ■

Journaliste à tout faire

C'est une évidence : les écoles de journalisme essaient de coller au plus près aux exigences des entreprises de presse. Il n'est qu'à voir, par exemple, les offres de formation continue du CFPJ qui tombent toutes les semaines par fax dans certaines rédactions. Ainsi, cette formation en alternance de « journaliste bimédia presse écrite et en ligne », de 148 jours, qui s'adresse à des « jeunes de 16 à 25 ans »

ou à des « demandeurs d'emploi de plus de 26 ans ». Outre l'acquisition des « techniques journalistiques de base », le CFPJ propose d'enseigner une foule de compétences : « Penser et réaliser des articles plurimédias », « enrichir le contenu éditorial avec de l'image, du son et de la vidéo », « maîtriser les outils de prise de son et de prise de vue », « maîtriser le montage numérique », « mettre en ligne ses reportages multimédias », « créer et

animer un blog », « promouvoir son blog », « créer et animer sa communauté », « utiliser Twitter et Facebook dans une démarche éditoriale », etc.

Bref, de quoi offrir un journaliste à tout faire, capable de jongler entre stylo, clavier, micro, caméra, logiciel de montage et même outils marketing. Ne manque plus qu'à lui apprendre à passer l'aspirateur sous son bureau avant de rentrer chez lui. ■ **L. F.**

ÉCOLES DE JOURNALISME

L'ESJ Lille en
restructuration
prolongée

Après des années de déficit, l'École supérieure de journalisme de Lille s'approche de l'équilibre. Au prix de six suppressions de postes...

Par Ludovic Finez*

Ajoutant, en octobre 2008, la casquette de président de l'Association de l'École supérieure de journalisme (ESJ) de Lille sur une tête déjà bien pourvue, Philippe Vasseur⁽¹⁾ se serait presque présenté comme le chevalier blanc. Sa mission : sauver de la faillite l'ESJ, en situation de « déficit structurel ». À l'assemblée générale du 4 février 2011, il annonçait son départ, avec le sentiment d'un « contrat très largement rempli ». Entre temps, il avait négocié une convention avec le Conseil régional – avoir des relations, c'est utile... –, avec à la clé une aide de 2,8 millions d'euros, étalée sur huit ans. En y ajoutant l'aide du conseil général du Nord, l'ESJ bénéficie alors de 575 000 euros annuels, sans lesquels elle ne boucle pas son budget.

Le retour à l'équilibre d'exploitation était présenté comme une nécessité pour « la pérennité de l'école ».

« Moindre recours aux intervenants »

Philippe Vasseur a passé la main à Georges Potriquet, qui venait de quitter son poste de secrétaire général de la rédaction du *Figaro*. « L'ESJ est sortie de la zone rouge », a affirmé ce dernier lors de l'assemblée générale du 26 novembre. Mais il a fallu passer par un plan de six suppressions d'emplois, sur une trentaine, dont celui du directeur général, du directeur administratif et financier et de la comptable. Des départs « en parfaite intelligence », assure Georges Potriquet, sous la forme de ruptures conventionnelles, qui permettront « d'alléger considérablement la masse

salariale ». L'économie est chiffrée à près de 450 000 euros par an, tandis que ces « ruptures » s'accompagnent de 150 000 euros d'indemnités. Officiellement, la proposition de restructuration émane des intéressés eux-mêmes. « Ce plan n'affecte pas la qualité des enseignements », jure Georges Potriquet. L'école a cependant dû se résoudre à un « moindre recours aux intervenants ». Par ailleurs, on voit mal comment ces suppressions ne s'accompagneraient pas d'une intensification de la charge de travail des salariés qui restent dans l'équipe. Ainsi, l'actuel directeur des études a également pris le poste de directeur général depuis le 1^{er} janvier 2013. Quant à la gestion administrative et financière, elle sera assurée par un cabinet extérieur, rémunéré en conséquence, qui mettra à disposition une personne deux jours par semaine.

Concernant les deux postes de directeurs, les responsables de l'ESJ ont d'abord pensé que leur remplacement pourrait être pris en charge par l'Université. « La suite a montré que ce



Photo: Ludovic Finiez

En mai 2010, à l'ESJ Lille, lors d'un échange sur la carte de presse entre des étudiants et Thierry Cerinato, journaliste à l'Équipe et élu SNJ-CGT à la CCIJP.

dernier point était plus complexe à mettre en place que prévu », reconnaît Georges Potriquet. L'ESJ, école privée largement aidée par des fonds publics, a en effet entamé un rapprochement avec l'enseignement supérieur public, à savoir Sciences Po Lille et les universités de Lille 1 (sciences et technologies) et Lille 3 (sciences humaines et sociales).

ESJ – Sciences Po: double diplôme, doubles frais de scolarité

C'est avec Sciences Po Lille que le partenariat est le plus avancé. Des cours de l'ESJ sont déjà dispensés

par des profs de Sciences Po et un concours commun a été mis en place. Par ailleurs, Sciences Po offre une préparation spécifique au concours de l'ESJ, tandis que les étudiants de l'ESJ disposent désormais d'un double diplôme. Ce qui les oblige aussi à payer des frais de scolarité des deux côtés, soit la coquette somme de 5 000 euros.

Pour sa part, Lille 3 a souhaité qu'un audit des comptes de l'ESJ soit effectué « pour évaluer la possibilité d'un partenariat renforcé ». L'audit conclut qu'il n'y a « pas d'inquiétude sur la pérennité à court terme ou moyen terme de l'école », promet Georges

Potriquet. Mais une véritable intégration de l'ESJ à l'Université suppose encore de longs travaux, notamment pour aplanir les obstacles administratifs et juridiques. ■

** Membre du Bureau national du SNJ-CGT et représentant du syndicat à l'Assemblée générale de l'ESJ.*

(1) Ancien journaliste, ancien député, ancien ministre, Philippe Vasseur est, entre autres, président la Chambre de commerce et d'industrie du Nord-Pas-de-Calais, du Crédit Mutuel Nord Europe, du Comité Grand Lille, du World Forum Lille... Il vient d'être nommé président de l'Association des brasseurs de France. Une nouvelle vocation ?

Un concours pour un CDD

Bourse AFP, bourse Jean d'Arcy France Télévisions, Tremplin Radio France... L'ESJ Lille est fière de la moisson 2012 des bourses et autres prix professionnels remportés par ses étudiants. Généralement

réservés aux écoles de journalisme reconnues par la profession, ces divers concours confinent parfois au parcours du combattant. Ainsi, la bourse Jean d'Arcy comprend une « épreuve de sélection » avec « test de commentaires sur image »

et « test de présence en plateau et de maîtrise de l'information ». Les trois finalistes doivent « effectuer un reportage sur un sujet imposé par le jury dans les conditions de travail des journalistes de France Télévisions. Après projection de ces ▶

ÉCOLES DE JOURNALISME

► reportages, le jury aura un entretien avec chacun des finalistes », précise le règlement. La récompense de ces concours ? Un CDD. Décrocher un emploi de journaliste – à durée déterminée, il ne faut pas rêver... –, même en sortant d'une école reconnue, est donc considéré comme une récompense.

Dernier avatar du genre : Le Monde Académie. Une promotion de « soixante-huit [jeunes], âgés de 18 à 25 ans, sélectionnés parmi plusieurs milliers de candidats » pour « ouvrir les pages du quotidien et du site [internet] à de nouveaux talents », précise l'article de présentation de l'opération, signé Florence Aubenas.

« Avec, à la clé, un contrat de travail d'un an minimum pour trois d'entre eux ». Les 65 autres se consolent en se disant qu'ils ont participé à « une aventure » avec « ses coups d'éclat, ses tâtonnements, ses échecs magnifiques ». Comme c'est poétiquement écrit... ■

L. F.

Polémique sur le financement d'un voyage en Israël

« L'École organise depuis la nuit des temps des voyages. Elle a toujours cherché des financements pour réaliser ces projets. » Voilà comment Marc Capelle, qui était alors directeur de l'ESJ Lille pour encore quelques semaines, a essayé, lors de l'assemblée générale du 26 novembre, de déminer la polémique sur le déplacement des étudiants de l'ESJ en Israël. Un voyage « partiellement financé par le Criif [Conseil

représentatif des institutions juives de France] », admet-il. Et c'est bien cela qui a suscité des interrogations légitimes, quand on connaît les prises de position de cette institution. « Ce voyage était, au départ, une proposition du Criif, qui a déjà emmené en Israël d'autres étudiants en journalisme », explique Marc Capelle. On se doute que cette initiative n'est pas idéologiquement désintéressée. Pour faire bonne mesure, l'ESJ a demandé à ce que le voyage comporte une par-

tie en Palestine et à rencontrer des interlocuteurs supplémentaires, dont Charles Enderlin, correspondant de France 2 à Jérusalem, « qui n'est pas en odeur de sainteté au Criif », résume Marc Capelle. De son côté, le président de l'ESJ, Georges Potriquet, ne voit pas en quoi l'initiative peut susciter le débat, les journalistes participant régulièrement à des voyages de presse divers et variés. Comme si l'un excusait l'autre... ■

L. F.

Écoles et syndicats : des relations complexes

Les relations entre syndicats et écoles de journalisme ne sont pas toujours simples. Les premiers ont pour mission première de défendre le statut, la convention collective ou encore les grilles des journalistes. Les seconds veulent devancer les attentes des employeurs. Ainsi, quand le Cuej (Centre universitaire d'enseignement du journalisme) de Strasbourg met en place des formations multimédia, y compris continues, formatant

des journalistes « couteaux suisses », le SNJ-CGT travaille sur le cadre, les éventuelles nouvelles grilles et la garantie du statut du journaliste. Il ne voit pas forcément d'un bon œil l'éclatement des règles actuelles et voudrait encadrer les « nouvelles qualifications ».

De même, quand le conseil d'administration du Cuej a décidé, à la majorité, que les professeurs seront « membres de droit » du conseil pédagogique, le SNJ-CGT a voté contre, estimant

qu'il s'agit là d'un détournement de l'essence même du conseil pédagogique, censé accorder une large place aux professionnels.

Enfin, le SNJ-CGT ne peut qu'être surpris quand un enseignant, qui organise une présentation des syndicats de journalistes dans son cours, « oublie » d'inviter le SNJ-CGT et de prévenir la directrice de l'école qui, elle, avait sollicité notre syndicat. Simple loupé ou plus que cela ? ■

M. H.

SIPA NEWS

Le patron abandonne le navire sans préavis

Les débuts de la nouvelle agence Sipa News semblaient prometteurs, jusqu'à ce que les deux actionnaires, à la tête d'un fonds basé au Luxembourg, jettent l'éponge sans explication.



Le personnel de Sipa a cru au lancement d'une nouvelle agence. De nombreux recrutements ont même été effectués ces derniers mois.

Photo: Bruno Levy / Divergence

L'agence Sipa News a été placée en liquidation judiciaire le 6 décembre 2012, quelques semaines après un démarrage prometteur, tandis que Sipa Press est en redressement judiciaire. Près de 50 salariés se retrouvent du jour au lendemain sur le carreau, à attendre que l'AGS⁽¹⁾ prenne en charge leur

indemnisation et les arriérés de salaires, puisqu'ils n'ont touché jusqu'à présent que 35 % de leur paye de novembre. Et encore pour les mieux lotis d'entre-eux, dans la mesure où pour les pigistes, c'est le salaire d'octobre, amputé, qui a été jusqu'à présent versé. Du côté de Sipa Press, ce sont 60 salariés qui attendent d'en savoir plus sur leur avenir.

D'abord, le démantèlement du service français d'AP

Restent les responsabilités. Car l'agence Sipa News a vu le jour à l'automne dernier, dans le cadre d'une cession négociée par la direction de l'agence Associated Press qui, dans l'opération, s'est débarrassée des salariés de son service français, qu'elle tentait de fermer depuis la ▶

SIPA NEWS

► fin 2007. Or Associated Press a des liens commerciaux depuis 2009 avec les actionnaires à l'origine de cette catastrophe sociale. En effet, DAPD, deuxième agence allemande, est née fin 2009 de la cession du service allemand d'AP à DDP, propriété des actionnaires aujourd'hui défaillants. À l'époque, cette cession avait été suivie de suppressions d'emplois et de la fermeture du service suisse alémanique d'AP, cédé au même moment, alors que la direction d'AP avait assuré qu'il n'en serait rien. Puis, en 2010, la direction d'AP a tenté de céder une première fois son service français à ces mêmes actionnaires, avant de clore les négociations en cours au printemps 2010 et de taire les raisons de cette rupture. Les discussions ont ensuite repris fin 2011 avec les mêmes, dans l'opacité la plus totale, en vue d'une cession du service français. Interrogée à de nombreuses reprises par les salariés et les instances, la direction n'a donné aucune information jusqu'au printemps 2012, où elle a déclenché en hâte une procédure d'information-consultation devant le Comité d'entreprise. Celui-ci n'a d'ailleurs pas été consulté sur le fond de l'accord de cession entre AP et les actionnaires allemands. Et personne n'a été informé du montage financier auquel la direction a procédé.

Alerte sur les risques psychosociaux

Il faut noter que la direction d'AP s'est en outre assise sur le volet social de la cession, que les instances du personnel ont dû négocier seuls avec

la direction de Sipa. Rappelons aussi que la direction d'Associated Press, depuis plusieurs années, a laissé les salariés du service français dans une situation d'abandon telle que trois rapports successifs, dont un du cabinet Technologia, ont sonné l'alarme sur les risques psychosociaux graves et avérés au sein de ce collectif de travail. La direction a même reçu fin mars 2012 une mise en demeure de la Direccte à ce sujet. Une information judiciaire pour « dégradation des conditions de travail pouvant porter atteinte à la santé, à la dignité, et à l'avenir professionnel d'autrui » est d'ailleurs en cours.

Au-delà de la responsabilité sociale écrasante d'AP vis-à-vis de ses ex-salariés, c'est ici l'ultra-libéralisme débridé qui est à l'œuvre. Derrière cette catastrophe sociale, on trouve en effet deux actionnaires allemands à la tête d'un fonds d'investissement basé au Luxembourg. Après avoir construit un véritable château de cartes dans les médias en Europe, créant DAPD en Allemagne début 2010, reprenant Sipa en 2011 puis le service Français d'AP en 2012, pour créer une agence texte et photos dans l'Hexagone, ces derniers ont en effet décidé de tout laisser tomber sans aucune explication. ■

Les salariés de Sipa

(1) Financée par les cotisations des employeurs, l'Association pour la gestion du régime de Garantie des créances des Salariés (AGS), intervient notamment en cas de redressement ou de liquidation judiciaire, pour garantir le paiement des sommes dues aux salariés (salaires, préavis, indemnités de rupture...).

Réformer les aides à la presse

Dans un communiqué du 4 décembre 2012 concernant la situation de Sipa, « le SNJ-CGT constate que, hélas, le modèle allemand tant vanté n'est pas aussi vertueux qu'il est prétendu ; les affairistes, attirés par les perspectives de rendement immédiat, tentent de faire main basse sur les médias de part et d'autre du Rhin. » Le SNJ-CGT demandait au gouvernement de prendre « des initiatives fortes tendant à redonner vie au pluralisme » et d'engager « la révision dans les plus brefs délais des aides à la presse, pour aider les entreprises en difficulté et cesser "d'engraisser" les grands groupes déjà largement bénéficiaires ».

L'heur

Après Paris-Normandie il y a quelques mois, le Groupe Hersant Média (GHM) se sépare de ses journaux des pôles Champagne-Ardenne-Picardie (*L'Union-Ardennais, L'Est Éclair, Libération Champagne et L'Aisne nouvelle*) et Sud (*Var-Matin, Nice-Matin, La Provence, Corse-Matin*). Entre rumeurs et coups de théâtre, petit résumé de l'ambiance dans deux de ces titres : *L'Aisne nouvelle* et *Nice-Matin*.

Ces deux articles ont été rédigés fin décembre. Les choses évoluant très vite dans ce dossier, certaines annonces ont peut-être été faites depuis.

e du dépeçage

Joyeux Noël, la presse du Sud !

Voilà des mois que ça dure. Des mois que des centaines de salariés du pôle Sud d'Hersant Média, attendent de savoir à quelle sauce ils seront mangés. Leur patron cherche à les vendre, car il doit la bagatelle de 225 millions d'euros aux banques. Il se débarrasse d'eux, sans précaution et sans état d'âme, pour rembourser ses dettes colossales. Alors dans les rédactions, depuis des mois, on guette les informations, les bruits de couloir, les rumeurs venues de Paris, où notre avenir se traite, si loin du Sud. On dévore les articles paraissant chez nos confrères, déchaînés depuis que Tapie est entré dans la danse. Ah ! Nanard rachetant *Var-Matin*, *Nice-Matin*, *La Provence*, *Corse-Matin*, pour s'en servir éventuellement de tremplin afin de sauter sur la mairie de Marseille, voilà qui est croustillant et fait couler beaucoup d'encre ! Même si le multimillionnaire (grâce aux 285 millions versés par l'État dans l'affaire Adidas) pourrait revendre ensuite ses titres tout neufs pour ne garder que *La Provence*... Tapie dément, puis se répand dans la presse pour dire ce qu'il ferait demain de ses journaux. Touchant.

Des soutiens bancaires et politiques

Le plus beau, c'est que la stratégie de Nanard a marché. Même si au dernier moment, début décembre, le belge Rossel (propriétaire du *Soir* et du groupe Voix du Nord, notamment) a déposé une offre auprès du tribunal de commerce. Lui qui a failli nous acheter en juin, avant de renoncer, a fait un retour soudain et inattendu. Mais raté. La rumeur dit que l'Élysée a poussé et soutenu Rossel auprès des banques pour empêcher Tapie de faire main basse sur la presse du Sud. Rossel, comme Tapie, alignent des millions, des soutiens bancaires ou politiques et s'invectivent par médias interposés. Consternant. Finalement, c'est Tapie qui a gagné, le 24 décembre. Un joli cadeau de Noël pour tous les salariés. Le voilà qui rafle la presse du Sud, en s'associant avec Philippe Hersant et en mettant quelque 51 millions à eux deux. Une misère. Et les banques acceptent de s'asseoir sur 170 millions de dette. Étrange, non ?

C'est donc ça, aujourd'hui, la presse ? Un enjeu stratégique, politique, économique, dont l'avenir se calcule pardessus la tête de ceux qui la font au quotidien ? Qui a demandé son avis

aux rédactions ? Personne. Rossel, en mai, était bien venu devant le Comité d'entreprise de *Nice-Matin*, mais juste pour annoncer la suppression de 200 emplois (dans tous les services) et un virage vers le numérique. Génial ! Toujours la même chanson. Avec moins de journalistes, dès demain, on nous demandera de faire plus. Question de réorganisation, nous dit-on. Et si on pouvait rendre quelques jours de RTT, continuer à bloquer nos salaires, ce serait pas mal non plus...

Pas de projet éditorial, industriel ou commercial

Tapie, lors de ses premiers contacts avec les directions des journaux, a juste dit qu'il veut être « un patron de presse à 100 % ». L'homme d'affaires n'a pas présenté de projet éditorial, industriel ou commercial, se contentant d'indiquer qu'il veut développer « le marketing et l'événementiel ». Vague. On en saura peut-être plus après l'audit que le « patron » va lancer dès janvier. Mais nul doute que l'homme d'affaires (qui n'a jamais dirigé un journal) cherchera à rentabiliser le plus vite possible ses nouveaux jouets. C'est encore le personnel qui risque de souffrir. Et le personnel, il n'en peut plus. Il en a ras la casquette. ▶

HERSANT MÉDIA

► Joyeux Noël donc aux 3 500 salariés des quotidiens régionaux d'Hersant, dont une partie risque de pointer au Pôle Emploi en 2013, après un plan de suppression de postes. Joyeux Noël la presse régionale, qui n'est plus un vecteur d'informations et de débats, mais un simple outil économique qui doit rapporter gros et asseoir des pouvoirs. Joyeux Noël la pluralité de la presse,

qui va encore en prendre un coup. Il est plus que temps que les syndicats obtiennent l'ouverture de vrais dialogues, sincères et honnêtes avec leurs futurs dirigeants pour leur expliquer, une fois de plus, qu'on ne fait pas de journaux sans journalistes, même sur internet, devenu la panacée pour gagner de l'argent à moindre coût salarial (du moins les patrons le

croient-ils) et sans règles du jeu claires. Leur redire encore qu'on ne peut pas travailler sans un minimum de confiance non plus. Au SNJ-CGT, on sera là pour en parler, avec fermeté s'il le faut. Mais pour dialoguer, encore faut-il être deux. ■

Par la section snj-cgt
de *Var-Matin/Nice-Matin*

À L'Aisne nouvelle, une année de perdue

L'année 2012, autant pour le personnel de *L'Aisne nouvelle* que pour le journal, aura été une année de perdue. Une année de « crise GHM » où dès le mois de mars ont couru les rumeurs les plus folles, les chiffres de 2011 étant catastrophiques pour le pôle Champagne-Ardenne-Picardie (CAP). Pour *L'Aisne nouvelle*, malgré un OJD légèrement positif, la perte est de 915 000 euros sur 2011 et d'un million en 2012. Au printemps dernier commençaient les tractations avec Rossel et son administrateur délégué, Bernard Marchant, pendant que le PDG du pôle CAP mettait le directeur général de GHM, Dominique Bernard, aux Prud'hommes, pour être finalement licencié économique, moyennant, on suppose, un beau chèque de départ.

Des négociations complexes et catastrophiques

Les négociations exigées par Rossel se sont révélées complexes et catastrophiques. Rossel voulait un accord avec la Filpac (220 licenciements comprenant une quarantaine de journalistes, dont

une dizaine de *L'Aisne nouvelle* sur 31) et proposait pas moins de trente mois de salaires aux salariés non journalistes, quelle que soit leur ancienneté. La Filpac se montrant intransigeante, les négociations étaient rompues fin juin 2012 et l'avenir des journaux du pôle CAP renvoyé à un risque de redressement judiciaire, voire de liquidation. Les quatre derniers mois, depuis septembre, ont fait la une des médias avec le feuilleton Hersant-Rossel, agrémenté de quelques tentatives pittoresques, sans oublier l'épisode Tapie, qui concerne le pôle Sud, mais pouvait remettre en cause l'accord entre Rossel et GHM ou plutôt avec le pool des banques créancières. Fin 2012, le personnel de *L'Aisne nouvelle* (48 salariés dont 31 journalistes) ne savait toujours pas quel serait son sort exact. La cession à Rossel devait être validée début janvier 2013 et le journal directement rattaché au *Courrier picard*⁽¹⁾, avec une dette de départ de deux millions d'euros. Il semblerait, selon des informations lâchées par la direction, que la restructuration de la rédaction se générerait, dans un premier temps, par la clause de cession, qui ne « suffira » peut-être pas au regard

de l'objectif de onze suppressions de postes sur 31. Au global, le plan Rossel du printemps 2012 prévoyait de ne garder que 24 ou 25 salariés contre 48 aujourd'hui⁽²⁾, avec notamment la fermeture de l'atelier prépresse PAO (trois salariés). Le déménagement de nos locaux actuels est programmé à court terme. Il n'y a, normalement, aucune menace sur nos deux agences (Tergnier et Guise). *L'Aisne nouvelle*, imprimée à Reims depuis 2006, devrait désormais l'être à l'imprimerie de *La Voix du Nord*, près de Lille.

Parmi le personnel de *L'Aisne nouvelle*, chacun attend le couperet. Dans un département et un bassin d'emploi, celui de Saint-Quentin, qui affichent des taux de chômage record, de l'ordre de 15%. ■

Par Jean-Raoul Boulanger*

*Secrétaire (SNJ-CGT) du Comité d'entreprise de l'Aisne nouvelle.

(1) Le groupe Rossel possède le groupe *Voix du Nord*, qui lui-même comprend, entre autres titres, *La Voix du Nord (Lille)*, *Nord Éclair (Roubaix)* et *Le Courrier picard (Amiens)*.

(2) *L'Aisne nouvelle* employait plus de 100 salariés en 2004, au moment de son rachat par Hersant à *La Voix du Nord*.

LA MARSEILLAISE

Un « plan social » qui ne dit pas son nom

Les soucis n'ont pas manqué à La Marseillaise en 2012 : arrivée du nouveau système pas préparé, un recul des exigences de qualité au service montage, des centaines d'heures de travail perdues par les journalistes à s'arracher les cheveux devant leur machine, et une redistribution de fonctions anarchique. Les recettes publicitaires baissent. Le marché est en pleine mutation et la direction commerciale poursuit son travail dans son coin, à l'ancienne. Les jeunes commerciaux ne peuvent innover, coincés par leurs chefs qui détiennent les gros portefeuilles et les abreuveur de leçons. La concertation entre services n'avance pas et les agences qui proposent des partenariats intéressants ou prometteurs ne sont pas entendues. En règle générale, toute initiative qui n'émane pas du clan de la direction de la rédaction est ignorée ou récupérée et sortie de son

contexte. Le service des abonnements progresse, ce qui est important compte tenu de la crise qui menace les diffuseurs de presse. Mais la vente du journal, la satisfaction de notre lectorat et donc la qualité du travail journalistique ne sont pas, quoi qu'en dise la direction, une priorité.

Système de pouvoir, de carotte et de bâton

Le changement s'impose parce que nous devons, comme tous les titres de presse écrite, nous adapter ou disparaître. Notre entreprise ne joue pas dans la même cour que ses concurrents. Elle a, par sa taille, sa liberté d'action et son identité, des cartes gagnantes à jouer. Mais le modèle de restructuration qui se profile repose sur un système de pouvoir, de carotte et de bâton mis en œuvre par une équipe décrédibilisée par ses échecs successifs. Le mépris avec lequel elle traite le personnel qui n'entre

pas dans le jeu des allégeances ou de l'infantilisme est très significatif. En dehors de toutes les règles légales, la direction a déjà supprimé en un an près de 25% des postes de journalistes, sans quasiment toucher aux autres services et sans changer de méthode de gestion. Elle s'apprête à démembrer et centraliser le réseau des agences du journal, dans la zone de Marseille. Il faut s'attendre à des fermetures d'agences et des licenciements dans d'autres secteurs. Tout cela n'est pas acceptable. Il faut faire un réel état des lieux de la situation, respecter les droits de chaque salarié, faire ressortir la valeur de notre entreprise par le haut et réorganiser les services de manière transversale. Toutes ces questions posées par le SNJ-CGT depuis des années doivent aujourd'hui recevoir des réponses claires et écrites. ■

Jean-Marie Dihm, secrétaire général du SNJ-CGT de La Marseillaise

SUD-OUEST

« On va négocier jusque fin mars »

Cent quatre-vingt suppressions de postes sur un peu plus d'un millier, la fermeture des agences d'Auch, Angoulême et Pau, douze millions d'euros d'économies, un recentrage sur le numérique... Le 9 novembre, la direction du groupe Sud-Ouest (GSO) annonçait un plan de restructuration qui entraînait aussitôt une grève et la non parution de l'édition du lendemain. Le 18 décembre, la mobilisation était toujours forte à Pau, devant l'agence du journal, avec un rassemblement de soutien auquel ont participé des lecteurs, des commerçants, des syndicalistes et des élus.

La CGT refuse tout « départ contraint ou licenciement »

Quelques semaines plus tôt, la section Sud-Ouest Média CGT (SOM-CGT) avait fait savoir dans une lettre au directoire qu'elle refuserait tout « départ contraint ou licenciement ». « On va négocier jusque fin mars », nous expliquait fin décembre Patrick Faure, du SNJ-CGT. « Il n'y aura pas 180 départs », veut-il croire, insistant sur le fait que GSO s'est engagé à ce que ces derniers soient « volontaires ». « On va faire en sorte que Pau ne ferme pas et garde une agence départementale et que Auch et Angers conservent un bureau », confie Patrick Faure. Pour le Gers, la direction

annonçait, dans son plan initial, vouloir fermer l'agence d'Auch, ne garder qu'un journaliste pour le département et un correspondant à Auch. Une édition Gers-Landes devait être créée, pilotée depuis Mont-de-Marsan (Landes). Quant à Pau, GSO y détient déjà Pyrénées Presse, qui édite les quotidiens *La République des Pyrénées* et *l'Éclair*. La direction ne semble pas vouloir de cette concurrence entre ses propres titres. Idem à Angoulême, où GSO édite *La Charente libre*. Aux dernières nouvelles, le plan de la direction, qui cible essentiellement le prépresse, l'impression et la rédaction, vise 34 des 297 postes de journalistes. ■

L. F.

TURQUIE

Lutter pour libérer tous les journalistes emprisonnés

Deux bonnes nouvelles, en forme de libération, ont marqué la fin 2012. Il reste cependant 70 journalistes dans les prisons turques.

Par Patrick Kamenka

La campagne menée par la FIJ et la FEJ, dans laquelle le SNJ-CGT a pris toute sa place, pour faire libérer les 70 journalistes turcs et kurdes emprisonnés en Turquie, a été marquée par deux importantes victoires fin 2012. Après deux ans de détention Bedri Adanir (voir interview) et Soner Yalçın, embastillés sous le coup des lois anti-terroristes, ont pu enfin être libérés, grâce à la lutte inlassable du syndicat turc des journalistes (TGS) et à la très

forte solidarité des syndicats européens de journalistes et au-delà, sans oublier la campagne de parrainages.

Le soutien de la confédération CGT

Le SNJ-CGT, en compagnie du SNJ et de l'USJ-CFDT, a tout mis en œuvre pour mobiliser en France les ONG, les parlementaires, et d'autres, sur la question de la liberté de l'information en Turquie et du droit des journalistes à faire leur métier. Ce fut le cas notam-

ment pour Soner Yalçın, lors de la visite en France de sa compagne, le 5 novembre, journée de défense des journalistes en Europe. Notre syndicat a reçu l'appui de la confédération CGT : Bernard Thibault a fait part de sa solidarité dans une lettre au président des syndicats turcs des journalistes, Ercan Ipecki. Notre collègue kurde Bedri Adanir a été libéré le 27 novembre. Puis ce fut Soner Yalçın (parrainé par *l'Humanité*), le dirigeant du site d'opposition OdaTV, après 22 mois de détention préventive. Il a toutefois interdiction de quitter la Turquie. Il reste encore 70 journalistes turcs et kurdes à arracher aux geôles turques. La lutte doit continuer pour obtenir la libération de tous nos collègues. Le SNJ-CGT y est prêt. ■

Entretien. Bedri Adanir, journaliste kurde

Bedri Adanir, un des journalistes libérés des prisons turques fin 2012, se présente avec humour comme un « journaliste libre et sans emploi ». Il nous explique les raisons de sa détention et détaille les atteintes à la liberté de la presse en Turquie.

Quand, comment et pourquoi avez-vous été arrêté ?

J'ai été privé de liberté le 5 janvier 2010 au poste frontalier de Habur lors de mon passage du Kurdistan irakien vers la Turquie. Le motif invoqué se rapporte à un livre que nous avions publié en 2009, ainsi qu'une revue, qui avaient été interdits et censurés. J'ai été mis à disposition du parquet, puis du tribunal qui a ordonné mon arrestation le 8 janvier 2010. Auparavant, j'avais déjà connu des

soucis judiciaires liés à mes publications mais les dossiers n'avaient jamais été jusque là. D'après le procureur qui a demandé mon arrestation, celui-ci aurait fait preuve jusque-là de «tolérance» en espérant «un changement de ligne éditoriale» de notre part, puis il avait finalement décidé de demander mon arrestation en envoyant le dossier au tribunal ! Lors de mon interrogatoire, le procureur m'a tenu le même argumentaire et on pouvait lire ce raisonnement dans l'acte d'accusation.

Comment en est-on arrivé à amalgamer journalisme et terrorisme ?

En janvier 2008, des combattants du PKK se rendent à la porte frontière de Habur. Ils sont immédiatement remis en liberté par les autorités mais les journalistes qui qualifient ces combattants de «guerilla» sont poursuivis par les mêmes autorités, au motif de «propagande en faveur d'une organisation terroriste». Suite à l'accumulation de tels dossiers à l'égard des journalistes, il faut croire que le procureur n'a pas estimé les charges suffisantes puisqu'il a ajouté à l'acte d'accusation les qualifications de «membre d'une organisation terroriste» puis de «non membre mais commettant un délit au nom d'une organisation terroriste».

Les campagnes de soutien vous ont-elles aidé à tenir en prison ?

La campagne internationale de soutien pour les journalistes emprisonnés

en Turquie nous a donné un incroyablement soutien moral. En prison c'est justement très difficile de garder le moral. Le fait d'avoir créé une plateforme de liberté pour les journalistes qui, contrairement au passé, a mis fin à la distinction entre journalistes kurdes et journalistes turcs (une distinction qui malheureusement existe toujours dans la presse généraliste) a également été d'un grand réconfort.

Si les médias traditionnels avaient pu être, comme le TGS (syndicat des journalistes de Turquie), objectifs et exhaustifs, en d'autres mots, s'ils avaient pu faire du véritable «journalisme», s'ils avaient cru dans la démocratie, croyez-moi, la Turquie aurait pu devenir une démocratie de qualité qui ne remplirait pas ses prisons avec des députés, des maires, des étudiants, des journalistes, etc.

En prison certains détenus kurdes, dont des journalistes, ont commencé une grève de la faim. Vous y avez participé. Quelles étaient vos revendications ?

Il existe plusieurs grilles de lecture pour appréhender les revendications des grévistes de la faim en détention, mais le fond du problème se rapporte à un appel ou une pression adressé à l'opinion publique, à l'Etat turc, au gouvernement AKP pour qu'on trouve une solution pacifique et démocratique à la question kurde et à l'absence des droits fondamentaux pour les Kurdes.

Après trois années en prison, vous êtes à nouveau libre. Comment voyez-vous la situation turque ?

J'avoue que je reste pessimiste sur l'évolution de la liberté de la presse et des opinions en Turquie... Mais je ne suis pas sans espoir, car une lutte pour la démocratie existe, il y a des gens qui militent et de l'espoir s'en dégage. J'ai la conviction que cette lutte va pouvoir tisser de grands liens pour conduire la Turquie vers un système démocratique de qualité. Peut-être continueront-ils à payer un lourd tribut dans cette lutte mais cela va tôt ou tard se solder par une victoire. Mais actuellement, on n'a pas assez conscience que cette lutte passe nécessairement par la solution au problème kurde. Depuis la fondation de la République de Turquie, il existe l'idée d'un État-Nation unique, basé sur les phobies des musulmans sunnites et opposés aux Kurdes. Cette idéologie d'une seule nation a été enfoncée auparavant lors des coups d'État militaires réalisés par intervalle de dix années. Jusqu'en 2002, il s'agit de ces gens qui se qualifiaient de «laïcs et démocrates» et depuis 2002, ce sont les mêmes qui se qualifient de «conservateurs démocrates»... Ce qui ne change pas, ce sont les victimes : les Kurdes, les socialistes et les démocrates radicaux, qui remplissent les prisons. ■

La FIJ interpelle l'Onu sur les 121 journalistes tués en 2012

La Syrie en tête, suivie de la Somalie, puis, ex-aequo, du Pakistan et du Mexique. Voilà le sinistre podium des pays comportant le plus grand nombre de journalistes «tués, victimes d'assassinats ou pris entre les feux des combattants», selon un décompte de la Fédération internationale des journalistes (FIJ). Cette dernière dénom-

bre 121 victimes en 2012 (contre 107 en 2011), plus 30 décès accidentels. Pour la FIJ, «ces terribles statistiques sont le résultat de l'incapacité systématique des gouvernements et des Nations Unies à s'acquitter de leur responsabilité internationale dans le domaine de la protection des journalistes et du respect du droit fondamental de ceux-ci à la vie». «La FIJ

note que, dans la majorité des cas, les journalistes sont ciblés à cause de leur travail et dans l'intention de les réduire au silence», poursuit le communiqué. Évoquant le «lancement officiel du Plan d'action sur la sécurité des journalistes» de l'Onu, la FIJ dit en attendre «des résultats concrets sur la sécurité des journalistes et le problème de l'impunité». ■

PATRONS DE PRESSE

« Tous mauvais » mais

Voici un livre qui raconte les mauvais tours du capital au détriment de la presse. Beaucoup en prennent pour leur grade. Exemple, Alain Minc : « En moins de dix ans, il est devenu président du conseil de surveillance du Monde SA, c'est-à-dire patron bis du journal qu'il a conduit à la faillite, non sans avoir dépouillé au passage la Société des rédacteurs de ses pouvoirs et prérogatives. Le journal indépendant des groupes financiers a été balayé par Minc. » Jean Stern évoque la France des années 1960-1970, « début du contrôle de la presse par les grands groupes industriels, les trois H, Hersant, Hachette, Havas ». Celle des années 1990, où « triomphent les journalistes managers, Colombani et July ». Celle des années 2000, où « la presse n'est plus qu'un investissement rentable et utile,

efficace dans le contrôle idéologique et permettant de payer moins d'impôts grâce aux pertes des journaux noyées dans des océans de profits ». Arnault, Pinault, Dassault, Bolloré, Lagardère, Niel, qui ont mis la main en quinze ans sur la presse nationale, « ont coupé les ailes des titres en les maintenant sous perfusion, les installant dans une morne plaine de sujets rabâchés, d'angles médiocres, de reportages hâtifs, d'enquêtes inachevées, de colloques bavards, en couinant dans les dîners en ville que la presse les ruine ».

« Folies des grandeurs, business plans fantaisistes »

Jean Stern avance qu'Arnault, sous Balladur, aurait été contraint d'acheter *La Tribune* par Nicolas Sarkozy, ministre du Budget, en échange de l'effacement d'une lourde amende fiscale à LVMH. Il s'attarde aussi sur le sort du *Monde*

et de *Libération*, lorsqu'ils étaient respectivement dirigés par Colombani et July. Leurs points communs ? « Les dîners du Siècle, le Festival de Cannes, leur fascination pour les plateaux de télévision ». « Soumis aux règles du capitalisme, ils voulaient les faire accepter par leurs lecteurs et leurs journalistes ». En quinze ans, de crises, « compromis boiteux, plans sociaux, départs forcés, *Le Monde* et *Libération* vont perdre leur indépendance ».

Colombani va « se prendre au jeu de la croissance à tout va ». *Le Monde*, structurellement déficitaire, ne peut s'en sortir qu'en achetant des journaux rentables. « Colombani, Minc et Pernel rêvaient d'introduire *Le Monde* en bourse », rappelle l'auteur. Manquant d'argent, *Le Monde* tombe dans le piège des « obligations remboursables en actions » (ORA). En mai 2007, l'endettement est de 103 millions, plus 70

DERNIER SHOOT

Des Bleus à l'âme

Bien sûr, la tentation est grande. Vouloir faire tomber les masques. Chercher à savoir qui se cache derrière tel ou tel personnage. Si Zinedine Zidane a bien inspiré celui d'Angel Novella. Si Bernard Laporte a servi de modèle pour le portrait du ministre Michel Ortega. Si, si, si... Mais l'essentiel n'est pas là. Dernier shoot pour l'enfer, premier roman de Ludo Sterman ⁽¹⁾,

c'est d'abord l'histoire d'une chute. Une dégringolade vertigineuse et, surtout, assumée. À côté, le mur du son récemment franchi en chute libre par le parachutiste autrichien Félix Baumgartner est une aimable anecdote ! Car il y a quelque chose de masochiste dans le trajet du reporter sportif Julian Milner. Auteur d'une biographie à succès de Novella, le leader de l'équipe de France de football victorieuse de la Coupe du monde 1998, le journa-

liste du quotidien *Le Sport* est programmé pour un destin stratosphérique. L'étrange suicide de Sébastien Peyron, autre joueur vedette de l'équipe, fait alors remonter à la surface quelques vieilles histoires trop sulfureuses à l'époque pour avoir fait l'objet d'enquêtes et être publiées. Fric, dope, mort, sur fond d'étonnantes complicités, jusque dans son propre journal... La face cachée du titre mondial des Bleus est sombre. Très sombre.

aussi dangereux...

millions d'ORA. C'est *Télérama*, acheté par le groupe, qui va payer. Colombani et Minc finiront par être virés. À *Libé*, « les diversifications ratées vont planter *Libé*: Radio-libé pas financé, pas lancé, mais des millions de pertes ; *Lyon Libération*, des dizaines de millions ; *Libé 3* en 1994, avec l'augmentation de capital qui diluera la part des personnels ». *Libé* tombera dans le même piège des ORA. Chantage au dépôt de bilan : Seydoux s'empare de *Libé*. July sera, plus tard, débarqué par le banquier Rothschild.

Une combine pour payer moins d'impôts

Jean Stern décrypte aussi le système de la holding, pour qui le rachat d'une société éditant un journal en perte peut s'avérer une bonne affaire fiscale. C'est le cas du groupe LVMH, de Bernard Arnault. Les pertes de sa filiale, *Les Échos*, permettent de baisser

l'imposition globale de LVMH. Idem pour Dassault avec *Le Figaro*.

Chez Lagardère, Denis Olivennes, nouvel homme fort de la branche « presse et médias », incarne une tendance de l'énararchie passée par la politique. Olivennes ne fait pas du journalisme mais du chiffre, avec pour mission de serrer les boulons. Il gère en direct Europe 1, pour sa proximité avec le pouvoir. Il a délégué la gestion des affaires de presse (titres féminins, *Le JDD*, *Paris Match*) à Bruno Lesouëf, qui n'a jamais eu de difficulté à faire avaler les plans sociaux et fermetures de titres. La filiale qu'il dirige, Hachette Filipacchi Associés, est un théâtre d'ombres. Titres déclinants, comme *Télé 7 jours*, *Ici Paris* ou *France Dimanche*, et d'autres qui s'attendent à être cédés.

Ces personnages et bien d'autres, « tous mauvais », on les croise dans le livre de Jean Stern. ■ **J.-F. T.**



« Les patrons de la presse nationale : tous mauvais », de Jean Stern, La Fabrique éditions.

Réseaux occultes, pressions, menaces...

Du coup, dilemme pour Milner, le reporter. Fermer les yeux ou enquêter ? Suivre aveuglément et égoïstement un confortable plan de carrière tracé pour lui par d'autres ? Ou briser l'omerta, avec comme corollaire une descente aux enfers à la fois professionnelle et personnelle ? Sans doute, le garçon choisit-il un peu trop vite la seconde option pour être un personnage de roman noir parfaitement crédible. En revanche, la description de son déclassement est affolante de minutie et de vérité. Il y a même une sorte de jubilation dans la description de ce supplice chinois social !

Le voile levé à cette occasion sur les réseaux occultes, les pressions, les menaces – indirectes d'abord, frontales ensuite – donne le tournis. De même, la critique sous-jacente de certaines pratiques journalistiques. D'un coup, loin des paillettes et du strass des grandes soirées de championnats ou de Mondial, l'arrière boutique du foot-business sent le graillon et la mort. Face au cynisme ouvertement revendiqué des principaux personnages, le mythe d'un sport propre et

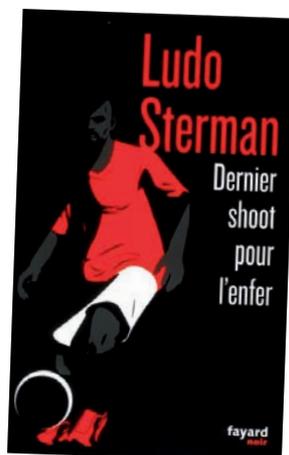
vecteur d'intégration sociale en prend donc un sale coup. Comme bien d'autres... D'où une question : quelle autre forme littéraire que le roman noir est la mieux à

même, aujourd'hui, de rendre compte efficacement de la réalité ambiguë du monde dans lequel nous vivons ? ■

Bors De Carlisle

(1) Signé sous pseudonyme, ce roman est l'œuvre d'un ancien journaliste de l'Équipe.

« Dernier shoot pour l'enfer », de Ludo Sterman, Fayard Noir.



Témoins, 50 numéros, déjà toute une histoire !

